

Le ministre se rend-il compte de l'odieux de cette déclaration qui n'est pas du tout exacte? Les pièces des voitures assemblées au Canada font partie du Pacte de l'automobile au même titre que les voitures. Elles ont toujours été comprises dans cet accord.

Le ministre admet-il s'être lourdement trompé, ce qui explique, en partie, la gaffe monumentale qu'il a commise dans le cadre de l'accord sur le libre-échange, surtout en sacrifiant le Pacte de l'automobile?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député de Windsor-Ouest sait très bien que les mécanismes de sécurité auxquels il tient tant concernent l'assemblage des nouvelles voitures. C'est précisément ce que je voulais dire dans ma réponse précédente.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'en conclus que le ministre admet qu'il s'était trompé dans sa première réponse. Les pièces utilisées dans la construction d'une voiture sont visées par le Pacte de l'automobile au même titre que les voitures elles-mêmes. Si ce n'était pas le cas, l'obligation actuelle d'avoir au moins 60 p. 100 de la valeur d'un véhicule d'origine canadienne—une obligation que le ministre a cédée en échange d'une autre prévoyant 50 p. 100 d'origine nord-américaine, ce qui signifie qu'un véhicule assemblé au Canada pourrait ne contenir aucune pièce canadienne—n'aurait aucun sens.

Le ministre admettra-t-il cela? Il a déjà fait des erreurs. Admettra-t-il qu'il en a fait une grave aujourd'hui? Je répète que c'est pour cela qu'il a bradé le Pacte de l'automobile.

M. Axworthy: Vous ne savez même pas ce que vous avez donné.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'admets absolument pas que le leader à la Chambre du parti libéral ait raison à ce sujet. Il soulève un point délicat qui n'est pas . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): S'il avait écouté ma réponse il saurait exactement ce que je voulais dire.

Je voudrais faire une remarque fondamentale. Le député de Windsor-Ouest n'a aucune confiance dans les gens qu'il représente.

M. Gray (Windsor-Ouest): Ils n'ont aucune confiance en vous.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il n'a aucune confiance dans leur aptitude à soutenir la concurrence. Il n'a aucune confiance dans leur capacité à trouver des débouchés aux États-Unis. De notre côté nous avons cette confiance. J'estime que les gens qu'il représente ont prouvé qu'ils pouvaient soutenir la concurrence.

M. le Président: Une seule question du député de Yorkton—Melville.

Recours au Règlement—M. Langdon

L'ÉNERGIE—LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

[Français]

Je voudrais demander au ministre s'il nie maintenant que selon la page 17 de l'Accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, nous avons perdu notre contrôle sur la sécurité d'approvisionnement en énergie? Peut-il nier cela, oui ou non?

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, c'est totalement faux!

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES EMPLOIS PERDUS À HAMILTON-EST—LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège au sujet d'une déclaration faite au cours de la période des questions. Le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré qu'il ne pouvait pas dire à la population si oui ou non des emplois seraient perdus en raison de l'accord de libre-échange. Je tiens à ce qu'il sache qu'aujourd'hui même, dans Hamilton-Est, 1 300 emplois ont été perdus chez Firestone en conséquence directe de la négociation d'un accord de libre-échange.

Des voix: Oh, oh!

Mme Copps: Si c'est ainsi que les Américains entendent nous traiter, je désire soulever la question à la Chambre. Je crois que c'est un privilège de prendre la parole au nom des travailleurs . . .

Des voix: Assoyez-vous!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Personne à la Chambre n'oserait douter que la députée défend farouchement et fort à-propos la population qu'elle représente. Cependant, eu égard à l'importance du sujet, il ne saurait cependant justifier la question de privilège.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE PACTE DE L'AUTOMOBILE—LES PIÈCES ET LA PRODUCTION

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. En répondant à une question que je lui ai posée aujourd'hui, le ministre des Finances a laissé entendre que le Pacte de l'automobile n'englobait pas les pièces. Je tiens à souligner, pour vous, monsieur le Président, et pour les députés, que cet accord porte et sur les pièces détachées et sur la production d'autos, et cela, le ministre devrait le savoir.